

65, rue de Richelieu
75002 Paris
+33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NATIONALE DES CHARTES, session 2025

L'Administrateur provisoire de Ecole nationale de chartes-PSL :

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Éditeur-trice, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NATIONALE DES CHARTES-PSL, au titre de l'année 2025 :

Monsieur BONDU Baptiste, ingénieur de recherche, président, Ecole nationale des chartes-PSL, Paris.

Monsieur BENICHOU Laurence, ingénieure de recherche, expert, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Monsieur MATHIS Remi, conservateur en chef des bibliothèques, Ecole nationale des chartes-PSL, Paris.

Monsieur BOS Agnès, conservatrice en chef du patrimoine, suppléante, Ecole nationale des chartes-PSL, Paris.

Monsieur BOUJNANE Nacéra, attachée d'administration d'Etat, suppléante, Ecole nationale des chartes-PSL, Paris.

Fait à Paris, le 30/09/2025



École nationale des chartes
L'Administrateur provisoire
Pour la directrice
et par délégation
Jean-François BALAUDÉ
Le directeur général des services
Baptiste BONDU